

La consommation d'alcool au Bas-Saint-Laurent

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* 2005

« Si la plupart des Canadiens boivent modérément et sans causer de méfaits, la consommation abusive d'alcool a des incidences sur un nombre excessivement élevé de personnes. On estime, en fait, que 4 ou 5 millions de Canadiens se livrent à une consommation d'alcool à risque élevé, laquelle est associée aux collisions de véhicules automobiles, aux troubles causés par l'alcoolisation fœtale et autres affections physiques, aux problèmes familiaux, au crime et à la violence. »

Santé Canada, www.hc-sc.gc.ca, 2007

« [...] il est important de considérer la consommation d'alcool tant en ce qui a trait à la quantité absorbée qu'en ce qui concerne le profil de consommation. Si elle est effectuée de façon régulière et modérée [...], elle est de plus en plus reconnue pour avoir certains effets bénéfiques sur les plans psychologique, social et de la santé [...]. La consommation excessive d'alcool, qu'elle soit de nature occasionnelle ou chronique, augmente la probabilité de développer des problèmes particuliers de santé pouvant toucher l'un ou l'autre des systèmes vitaux – circulatoire, respiratoire, digestif ou nerveux central [...]. Elle est associée à un ensemble de problèmes d'ordre social ou comportemental. »

S. Chevalier et O. Lemoine, Enquête sociale et de santé 1998, p. 117

Types de buveurs

La plupart des gens consomment de l'alcool ou, du moins, en ont déjà consommé. Au Bas-Saint-Laurent, 2 personnes sur 3 (64 %), âgées de 12 ans ou plus, boivent régulièrement de l'alcool (au moins 1 fois par mois), soit une proportion similaire à celle que l'on retrouve dans l'ensemble du Québec (66 %). Quant aux personnes qui ne boivent qu'à l'occasion (moins de 1 fois par mois), elles représentent 18 % de la population (Québec : 16 %). Seulement 7 % des gens déclarent n'avoir jamais consommé des boissons alcoolisées.

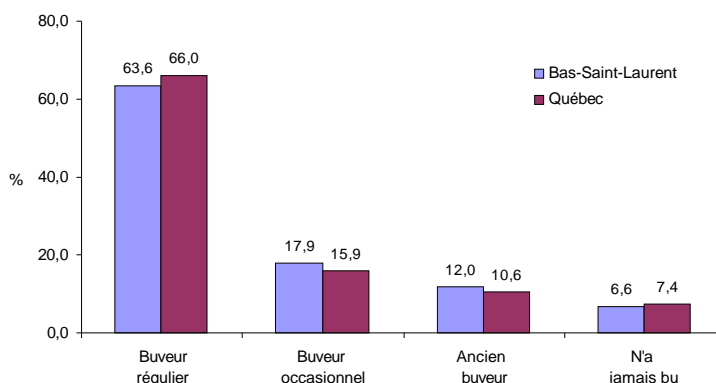
Types de buveurs selon le sexe

Tandis que les hommes se retrouvent en plus forte proportion que les femmes dans la catégorie des buveurs réguliers (71 % contre 56 %), les femmes sont plus nombreuses dans la catégorie des buveurs occasionnels (23 % contre 13 %). Tout près d'une femme sur dix par ailleurs déclare n'avoir jamais pris d'alcool de sa vie.

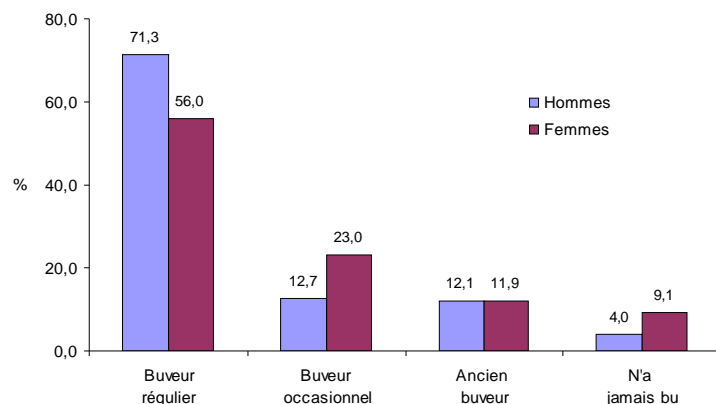
Consommation de 12 verres ou plus par semaine (voir les tableaux de la page suivante)

De façon générale, la population consomme de l'alcool de façon modérée. Par contre, 9 % des consommateurs d'alcool du Bas-Saint-Laurent déclarent avoir pris 12 verres ou plus d'alcool la semaine ayant précédé l'enquête, ce qui, dépendamment de la façon dont est répartie cette consommation, peut être considérée comme abusif. En effet, le problème de surconsommation d'alcool

Graphique 1
Types de buveurs, population âgée de 12 ans ou plus, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2005



Graphique 2
Types de buveurs selon le sexe, population âgée de 12 ans ou plus, Bas-Saint-Laurent, 2005



* Tout au long de l'année 2005, des enquêteurs de Statistique Canada ont fait passer des questionnaires portant sur leur santé à quelque 132 000 personnes à la grandeur du Canada, dont 3518 seulement au Bas-Saint-Laurent, soit en moyenne 440 par territoire de MRC. L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2005 (cycle 3.1) s'adressait à la population de 12 ans ou plus vivant dans des logements privés. Parmi les personnes du Bas-Saint-Laurent ayant participé à cette vaste enquête, 765 ont été interviewées en face-à-face, généralement à leur domicile, et 2753 par téléphone. Le taux de réponse combiné à l'enquête s'établit à 79,6 %.

Tableau 1
Répartition des buveurs (réguliers ou occasionnels) selon le nombre de consommations d'alcool pris au cours de la semaine ayant précédé l'enquête et selon le groupe d'âge, territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2005

Territoire	12 à 39 ans		40 ans et plus		12 ans et plus	
	Moins de 12 verres	12 verres et plus	Moins de 12 verres	12 verres et plus	Moins de 12 verres	12 verres et plus
La Matapédia	94,2	**5,8	90,5	*9,5	91,9	*8,1
Matane	89,9	**10,1	90,9	**9,1	90,6	*9,4
La Mitis	87,7	*12,3	94,3	*5,7	92,0	*8,0
Rimouski-Neigette	91,7	*8,3	94,8	**5,2	93,5	*6,5
Les Basques	82,2	*17,8	95,9	**4,1	91,6	*8,4
Rivière-du-Loup	87,3	*12,7	91,8	*8,2	89,8	*10,2
Témiscouata	88,5	*11,5	90,3	*9,7	89,6	*10,4
Kamouraska	83,8	*16,2	95,2	**4,8	90,6	*9,4
Bas-Saint-Laurent	89,0	11,0	93,1 (+)	6,9 (-)	91,5 (+)	8,5 (-)
Québec	89,6	10,4	88,8	11,2	89,1	10,9

* Coefficient de variation supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,3 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

(-)(+) Valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle de l'ensemble du Québec au seuil de 0,05.

Tableau 2
Répartition de la population selon le nombre de fois à avoir pris 5 consommations d'alcool ou plus au cours de la même occasion pendant l'année ayant précédé l'enquête, selon le groupe d'âge, parmi les buveurs réguliers et occasionnels, territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2005

Territoire	12 à 39 ans			40 ans et plus			12 ans et plus		
	Jamais	Moins de 12 fois	12 fois et plus	Jamais	Moins de 12 fois	12 fois et plus	Jamais	Moins de 12 fois	12 fois et plus
La Matapédia	33,5	42,7	*23,8	63,7	*17,1	19,2	52,2	26,8	21,0
Matane	*32,8	*35,1	*32,2	67,1	*18,8	14,0	55,4	24,4	20,2
La Mitis	41,0	30,4	*28,6	71,2	*11,2	17,6	60,9	17,8	21,3
Rimouski-Neigette	38,5	39,2	*22,3	64,1	*23,0	12,8	53,9	29,5	16,6
Les Basques	33,2	*35,1	*31,8	76,8	*14,2	9,1	63,2	*20,7	16,1
Rivière-du-Loup	37,3	*31,6	31,1	70,2	*21,0	8,7	55,6	25,7	18,7
Témiscouata	33,2	37,0	29,7	65,0	*12,8	22,2	52,4	22,4	25,2
Kamouraska	39,0	31,8	29,2	64,8	*28,0	7,2	54,2	29,6	16,2
Bas-Saint-Laurent	36,8	35,8	27,5	66,9	19,5	13,7	55,1	25,8	19,0
Québec	38,2	34,3	27,5	63,0	21,6	15,4	52,5	27,0	20,5

* Coefficient de variation supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

est présent lorsqu'une grande quantité de celui-ci est ingérée dans un cours laps de temps. Ainsi, la consommation de 12 verres d'alcool répartie uniformément sur les 7 jours de la semaine ne constitue certes pas un problème. Mais si cette dernière quantité d'alcool est consommée dans 1 ou 2 journées de la semaine, dans ce cas les risques de problèmes sont fortement multipliés.

Il est à noter que les buveurs de 12 verres et plus par semaine sont moins nombreux au Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec (9 % contre 11 %), cette différence étant attribuable à la moins forte consommation chez les personnes âgées de 40 ans et plus du Bas-Saint-Laurent comparativement aux personnes du même âge de l'ensemble du Québec (7 % contre 11 %). Par ailleurs, la population d'aucun territoire de MRC se démarque de la région quant à la consommation de douze verres d'alcool ou plus sur une base hebdomadaire.

Consommation élevée d'alcool

La consommation élevée est ici mesurée par la prise de cinq verres ou plus au cours d'une même occasion, ce qui correspond pour plusieurs personnes au seuil d'enivrement. Dans la région, un peu plus de la moitié (55 %) des buveurs de 12 ans et plus déclarent n'avoir jamais pris 5 consommations ou plus d'alcool au cours de l'année ayant précédé l'enquête. Par contre, le quart (26 %) disent

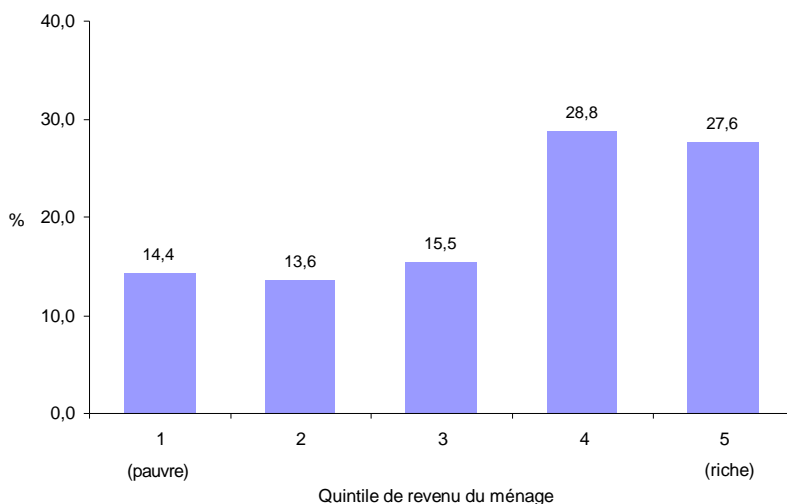
l'avoir fait au moins une fois, mais pas plus que 11 fois, et un buveur sur cinq (19 %), se serait enivré 12 fois ou plus l'année ayant précédé l'enquête. Cette répartition des buveurs selon la consommation élevée est sensiblement la même que celle que l'on retrouve dans l'ensemble du Québec.

La consommation de 5 verres ou plus au cours d'une même occasion est beaucoup plus fréquente dans la tranche d'âge des jeunes que de celles des plus vieux, la proportion passe du simple au double. En effet, chez les buveurs âgés de 12 à 39 ans, 28 % se sont enivrés au moins 12 fois sur une base annuelle contre 14 % pour les personnes âgées de 40 ans et plus.

Bien que les différences entre les MRC et le Bas-Saint-Laurent ne soient pas significatives au plan statistique, il est tout de même intéressant d'observer que chez les 40 ans et plus les proportions de personnes qui se sont enivrées 12 fois ou plus sur une base annuelle varient considérablement d'une MRC à l'autre. Ainsi, dans le Témiscouata, La Matapédia et La Mitis respectivement 22 %, 19 % et 18 % des buveurs déclarent avoir pris 5 verres ou plus d'alcool au cours d'une même occasion au moins 12 fois pendant l'année ayant précédé l'enquête, tandis que dans le Kamouraska, Rivière-du-Loup et les Basques, ces proportions ne se situent qu'à seulement 7 %, 9 % et 9 %.

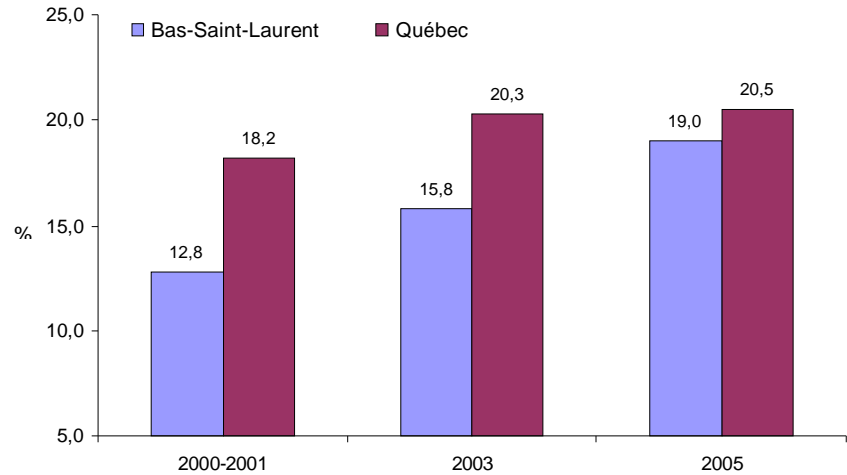
Graphique 3
Population ayant pris 5 consommations d'alcool et plus au cours de la même occasion au moins 12 fois pendant l'année ayant précédé l'enquête, selon le quintile de revenu du ménage, population âgée de 12 ans et plus, Bas-Saint-Laurent, 2005

Le graphique ci-contre illustre que se sont surtout les personnes ayant un revenu élevé qui prennent souvent cinq consommations ou plus d'alcool au cours d'une même occasion. En fait, 56 % de type de consommateur d'alcool vivent dans les ménages se situant dans les 4^e et 5^e quintiles de revenu de la région, soit les ménages les plus riches du Bas-Saint-Laurent.



Graphique 4
Population ayant pris 5 consommations d'alcool et plus au cours de la même occasion au moins 12 fois pendant l'année ayant précédé l'enquête, parmi les buveurs réguliers et occasionnels, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2000-2001, 2003 et 2005

En 2000-2001, 13 % des consommateurs d'alcool du Bas-Saint-Laurent s'étaient adonnés à une consommation élevée d'alcool 12 fois ou plus durant l'année, et ce, contre 18 % des consommateurs d'alcool de l'ensemble du Québec. Cette différence s'est estompée au cours des années subséquentes. En 2005, la consommation élevée d'alcool touche sensiblement la proportion de buveurs dans la région qu'au Québec (19 % c. 21 %).



*Ce document a été réalisé par l'équipe de surveillance, infocentre et entente de gestion
l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent en juin 2007.*

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Jean-Pierre St-Cyr – (418) 724-8490